

Ile-de-France faits et chiffres

Emmanuelle Crenner
(Service Statistique)

Emploi

Des effets de la crise sur le chômage plus faibles et plus tardifs en Ile-de-France

En 2011, le taux de chômage en Ile-de-France est plus faible qu'en France métropolitaine. Les effets de la crise sur le taux de chômage se sont fait ressentir en Ile-de-France un peu plus tardivement. Depuis 2009, la hausse du taux de chômage a été moins importante qu'en province. Les Franciliens sont en effet plus diplômés et travaillent dans des secteurs moins touchés par la crise.

En 2011, 8,1 % des actifs en Ile-de-France sont au chômage (Source et définitions), soit 1,1 point de moins que pour l'ensemble de la France métropolitaine.

Le taux de chômage des hommes est un peu plus élevé que celui des femmes : 8,3 % des actifs, contre 8,0 % des actives ¹. Mais les femmes sont plus diplômées que les hommes en Ile-de-France. A diplôme égal, les Franciliennes sont aussi souvent au chômage que les Franciliens.

Dans l'ensemble de la France métropolitaine, même à diplôme égal, les femmes ont en 2011 un taux de chômage plus élevé que celui des hommes.

Les jeunes Franciliens, plus diplômés, sont moins souvent au chômage en 2011 que les jeunes provinciaux

Le taux de chômage diminue avec l'âge. En 2011, il est surtout nettement plus élevé parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (18,3 %), alors que seulement 7,7 % des actifs de 25 à 49 ans sont au chômage et 5,9 % des 50 ans ou plus. Ceci est dû à la part importante des étudiants parmi les jeunes. Ainsi, si on compare la part des

chômeurs parmi l'ensemble de la population et non plus seulement parmi les actifs, l'écart entre les plus jeunes et les plus âgés diminue nettement. La part des chômeurs chez les 15-24 ans est même plus faible en 2011 que chez les 25-49 ans (respectivement 5,6 % et 6,9 %).

Le taux de chômage des actifs âgés de 15 à 24 ans est plus faible en Ile-de-France qu'en France métropolitaine : 18,3 % contre 22,0 %. De même, la part des chômeurs parmi les personnes de 15 à 24 ans est de 5,6 % en Ile-de-France et de 8,9 % sur l'ensemble de la France métropolitaine. Les jeunes actifs

¹ Taux de chômage en 2011 (en %)

	Ile-de-France	France métropolitaine
Catégories socioprofessionnelles		
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprises	3,4	3,3
Cadres	3,9	3,8
Professions intermédiaires	5,0	5,0
Employés	9,2	9,8
Ouvriers	13,4	12,9
Sexe		
Homme	8,3	8,8
Femme	8,0	9,7
Diplôme le plus élevé		
Sans diplôme	14,1	16,1
Inférieur au Bac	10,1	9,9
Bac	7,3	8,7
Bac+2	5,0	5,1
Supérieur à Bac+2	5,3	5,6
Age		
15-24 ans	18,3	22,0
25-49 ans	7,7	8,4
50 ans ou plus	5,9	6,3
Ensemble	8,1	9,2

Champ : actifs de 15 ans ou plus en France métropolitaine, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi 2011

d'Ile-de-France sont, en effet, plus diplômés et occupent donc des emplois plus qualifiés, ce qui les protège mieux du chômage. A diplôme et catégorie socioprofessionnelle identiques, le taux de chômage et la part des chômeurs chez les jeunes Franciliens sont similaires à ceux des provinciaux.

Le taux de chômage des ouvriers est un peu plus élevé en Ile-de-France en 2011

En 2011, pour l'Ile-de-France, comme pour l'ensemble de la France métropolitaine, c'est parmi les ouvriers que le taux de chômage est le plus élevé (13,4 %). Viennent ensuite les employés (9,2 %). Les taux de chômage des professions intermédiaires, des cadres et professions libérales et celui des agriculteurs, artisans et commerçants sont nettement plus faibles (respectivement 5,0 %, 3,9 % et 3,4 %).

Les ouvriers franciliens sont un peu plus souvent chômeurs que ceux de province : le taux de chômage des ouvriers de l'ensemble de la France métropolitaine est de 12,9 %. Le taux de chômage en Ile-de-France est en 2011 plus faible parmi les plus diplômés

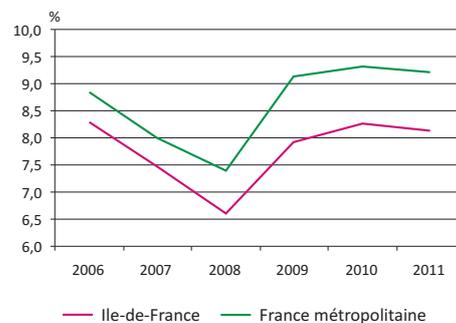
que parmi les moins qualifiés. Cependant, il est un peu plus élevé parmi les diplômés d'un niveau supérieur à Bac+2 que parmi ceux qui ont un niveau Bac+2.

La crise a eu des effets sur le taux de chômage en Ile-de-France surtout à partir de 2009

Entre 2006 et 2008, le taux de chômage annuel moyen en Ile-de-France a progressivement diminué : il est passé de 8,3 % à 6,6 % ②. Mais la diminution du taux annuel moyen constatée en 2008 (- 0,9 point par rapport à 2007) a porté uniquement sur le premier trimestre ③. Dès le deuxième trimestre 2008, le taux de chômage a légèrement augmenté. Cette hausse, tout en étant de faible ampleur, s'est poursuivie au cours des deux trimestres suivants. Le taux de chômage a augmenté de 0,2 point entre le premier et le dernier trimestre.

La hausse du taux de chômage a été surtout marquée en 2009 (+ 1,3 point), puis elle s'est ralentie en 2010 (+ 0,4 point). Cette année-là, on atteint à nouveau le taux de chômage de 2006. En 2011, le taux de chômage annuel a diminué mais très légèrement (- 0,2 point).

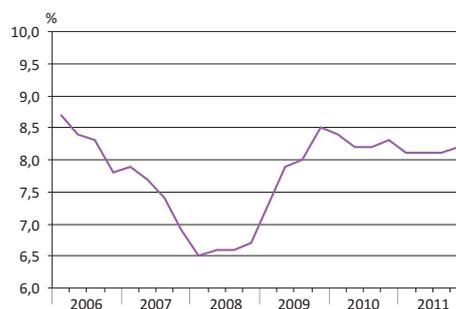
② Taux de chômage annuel moyen



Champ : individus de 15 ans ou plus en France métropolitaine, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi 2006 à 2011

③ Taux de chômage localisé trimestriel en Ile-de-France



Champ : individus de 15 ans ou plus en Ile-de-France, hors communautés.

Source : Insee, taux de chômage localisés

Source et définitions

Source

L'enquête Emploi est réalisée en continu sur toutes les semaines de l'année pour la métropole. Son échantillon est partiellement renouvelé et les résultats sont exploités chaque trimestre. En 2011, l'enquête s'est déroulée chaque trimestre auprès d'environ 57 000 résidences principales et 106 000 personnes ont répondu au questionnaire.

En Ile-de-France, environ 9 400 résidences principales et 18 000 personnes ont répondu à l'enquête.

Définitions

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

La **population active occupée** « au sens du BIT » comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit au travail, une formation, une intempérie... Les militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires rémunérés effectuant un travail font partie de la population active occupée.

La **population active** regroupe la population active occupée et les chômeurs.

L'enquête Emploi en continu est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage. Cependant, la taille de l'échantillon de cette enquête ne permet pas de procéder à des estimations localisées dans toutes les régions : la ventilation du chômage BIT national par région utilise les séries des Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) pour localiser le chômage. Le nombre de chômeurs est alors estimé en appliquant le poids des départements dans les DEFM de catégorie A au total des chômeurs BIT de la métropole. Ce nombre est ensuite corrigé des variations saisonnières. On en déduit ainsi des **taux de chômage localisés** qui représentent le rapport du nombre de chômeurs à la population active totale.

Taux de chômage annuel moyen

Pour les résultats sur la France métropolitaine, le taux de chômage annuel moyen est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT dans l'enquête Emploi rapporté au nombre de personnes en activité (chômeurs et occupant un emploi).

Pour les résultats sur l'Ile-de-France, le taux de chômage régional est le taux de chômage localisé. Afin d'analyser les caractéristiques des chômeurs au niveau de l'Ile-de-France, un recalage des données de l'enquête Emploi pour cette région a été réalisé afin que la part des chômeurs sur les actifs soit égale au taux de chômage localisé, tout en faisant en sorte que les caractéristiques des actifs occupés et des chômeurs ne soient pas modifiées.

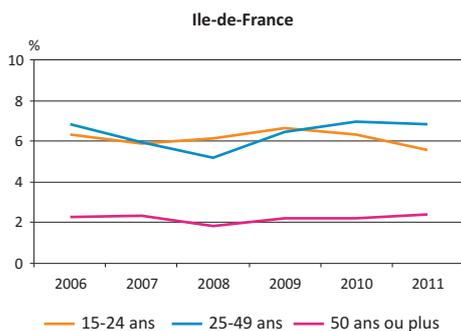
La **part des chômeurs** est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population totale.

L'impact de la crise a été moins important en Ile-de-France qu'en province

Entre 2006 et 2011, le taux de chômage annuel de l'Ile-de-France a toujours été plus faible que celui de la France métropolitaine. Les évolutions du taux de chômage entre 2006 et 2011 vont toujours dans le même sens, mais l'écart entre l'Ile-de-France et l'ensemble de la France métropolitaine s'est creusé au fur et à mesure que les effets de la crise se sont fait ressentir. Il est passé de 0,5 point en 2006 à 1,1 point en 2011 en moyenne annuelle.

Dans un premier temps, la baisse du taux de chômage en 2008 a été plus forte en Ile-de-France. Ensuite, l'impact de la crise y a été moins important et plus tardif. La hausse du taux de chômage de 2009 a été de moindre ampleur (+ 1,3 point, contre + 1,7 point). En 2010, en revanche, du fait d'une réaction plus tardive du marché du travail francilien à la crise économique, l'augmentation du taux de chômage a été plus élevée en Ile-de-France (elle n'a été que de 0,2 point en moyenne annuelle sur l'ensemble de France métropolitaine) mais elle est restée limitée. L'évolution du taux de chômage annuel moyen constatée en 2011 est quasiment identique en Ile-de-France et pour l'ensemble de la France (- 0,2 point, contre - 0,1 point).

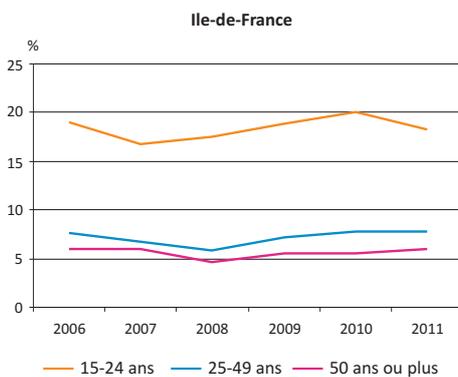
⑤ Part de chômeurs selon l'âge



Champ : individus de 15 ans ou plus en France métropolitaine, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi 2006 à 2011

④ Taux de chômage selon l'âge

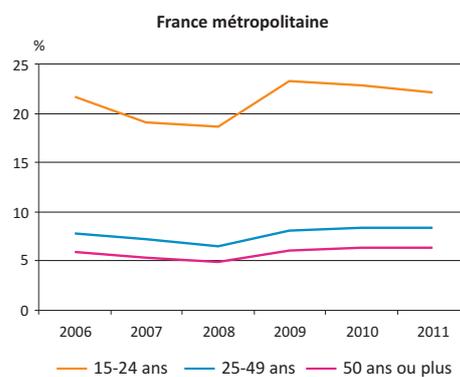


Champ : individus de 15 ans ou plus en France métropolitaine, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi 2006 à 2011

Le secteur tertiaire a protégé les actifs franciliens de la crise dans un premier temps

Le secteur de l'industrie a été le premier touché par la crise économique. Ce secteur est moins implanté en Ile-de-France. Par conséquent, le marché du travail francilien a été dans un premier temps un peu moins affecté par la crise que le reste de la France. Les ouvriers en Ile-de-France travaillent plus souvent dans le secteur de la construction que ceux de province. Le taux de chômage des ouvriers franciliens a par conséquent plutôt suivi les évolutions de ce secteur. Il a donc diminué en 2010 puis



augmenté en 2011. Le secteur tertiaire est également nettement plus répandu en Ile-de-France que sur l'ensemble de la France. Il a connu une baisse moins importante et plus progressive de son activité. En conséquence, la hausse du taux de chômage en Ile-de-France a été plus tardive et moins brutale que sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Leur niveau de qualification plus élevé a limité la hausse du chômage des Franciliens

Les actifs franciliens sont aussi plus diplômés et occupent des emplois plus qualifiés qu'en province. Ils sont donc plus protégés des impacts de la crise économique qui a fragilisé en priorité les actifs occupant des emplois peu qualifiés.

Ceci explique en particulier les évolutions de l'écart entre le taux de chômage des actifs âgés de 15 à 24 ans d'Ile-de-France et celui de l'ensemble de la France métropolitaine. Celui des Franciliens est plus faible sur toute la période de 2006 à 2011 ④. La part des chômeurs parmi les personnes de 15 à 24 ans est également toujours plus faible pour l'Ile-de-France que pour l'ensemble de la France métropolitaine ⑤.